



Compte-rendu du CDEN du 16 novembre 2021

« Bilan rentrée »

Présent.es : M. Abdel-Kader GUERZA (Délégué du préfet du Val de Marne), Nicolas TRYZNA (Vice-président du conseil départemental), Mme BAZZO (DASEN), Mme DUBARLE-MEYER (Secrétaire générale – DSDEN), M. LANEZ (Directeur académique adjoint DSDEN)

OS : FSU, FO, UNSA et CGT

Représentants de parents : FCPE, PEEP

Elus locaux

Début : 16h05

Ordre du jour :

- 1) Bilan de la rentrée scolaire dans le premier degré
- 2) Bilan de la rentrée scolaire dans le second degré
- 3) Désignation des délégués départementaux de l'éducation nationale
- 4) IRL
- 5) Questions diverses

Après la **lecture des liminaires des différentes OS**, certains points sont précisés :

Concernant le bâti :

Le collège Issaurat à Créteil va être rénové l'année prochaine. Les travaux vont commencer très prochainement.

Concernant l'inclusion :

Mme Bazzo ne change pas de discours : l'école inclusive est une priorité, 73 PIAL sont déployés, ils sont inter-degré, dans une volonté de dialogue de l'école au lycée. Ce qui d'après elle serait plus qualitatif. Les notifications d'accompagnement MDPH ne feront plus apparaître le nombre d'heures afin d'après Mme Bazzo, de pouvoir adapter le temps d'accompagnement tout

au long de l'année (*mais sans un nombre d'heures notifiées ne sera-t-il pas plus facile de cacher le manque d'AESH ? et les besoins élèves dans tout ça ?*)

Il y aura un pilote et un coordinateur dans un souci qualitatif (*on ajoute un étage à la hiérarchie*).

Mme Bazzo assure que beaucoup de personnels ont été recrutés.

Il y a eu une revalorisation salariale. (*Mais avec un temps de travail passant de 21h à 22h et cette heure supplémentaire n'est pas rémunérée...*). Les personnels seront sur deux écoles maximum mais c'est dans un souci de protection que cela n'apparaît pas dans les avenants (*dans les avenants ils y a tous les établissements qui appartiennent au PIAL, parfois plus de 15*).

Le trajet entre 2 écoles compte dans le temps de travail.

A la demande leur demande, les OS seront reçus en début de semaine prochaine.

Concernant les élèves allophones :

Mme Bazzo répond qu'il n'y en a pas autant qu'avant le confinement, les besoins sont moindres ; qu'en dehors de la situation de Bry-sur-Marne, il n'y a pas de situation où le besoin est avéré. (*à Choisy le roi il y a un poste de 24h pour trois écoles et les élèves doivent avoir 9h d'après la réglementation*). Concernant le nombre d'élèves concernés à Choisy, Mme Bazzo n'a pas les mêmes chiffres, il n'y a pas de problème.

Concernant les cités éducatives :

Mme Bazzo explique que cela permet la convergence des regards pour les élèves ayant des besoins avérés. Cela permet d'apporter un accroissement des réussites des élèves. Toutes les villes du 94 concernées par les cités éducatives sont déjà connues des OS : *Villeneuve-Saint-Georges, Créteil, Orly et Champigny-Chennevières* et dernièrement Valenton.

Pour le délégué du préfet du Val de Marne, c'est un complément de ce qui existe depuis longtemps pour la réussite de nos enfants. N'y voyez aucun lien avec des réformes qui se préparent ailleurs (*sous-entendu la refonte de l'éducation prioritaire*). Soyez rassurés de l'objectif de ce dispositif. Des cités éducatives ont été mises en place dans le territoire. C'est un progrès pour les enfants, notamment pendant le confinement : mise en place de moyen numérique, santé... Permet de mettre en place une sphère d'accompagnement.

Aucune réponse n'a été apportée sur le financement d'associations, telle qu' « Agir pour l'école » dans ce type de structure...

Concernant le manque de personnel :

Réponse de Mme Bazzo :

Santé (médecin, infirmière...) : supports existants mais les personnels ne sont pas attirés.

AS : Concours nationaux ne font pas le plein.

Remplacement : Un point est fait très régulièrement, c'est une de nos priorités que les élèves aient des professeurs dans les classes.

Aucune réponse n'a été apportée sur le manque d'attractivité de ces métiers et de notre académie.

Concernant les rassemblements :

Mme Bazzo explique que ce n'est pas opportun de recevoir une délégation au moment du rassemblement, l'agenda n'est pas souple qu'on puisse l'imaginer.

Concernant la sécurité : (Sujet abordé par la FCPE)

La FCPE insiste sur le lien qu'il y a entre le climat scolaire et le manque de moyen humain dans les établissements scolaires.

DASEN : Les exemples donnés ne sont pas pendant le temps scolaire.

Vice-président du département : Ne se limitera pas à mettre des caméras devant les collèges même si ça a un effet dissuasif. Il y aura une brigade académique. La carte scolaire va être remaniée, depuis trente ans de lieux en conflit sont mélangés au sein des établissements, ce sera évité dorénavant.

Délégué du préfet : des médiateurs et des éducateurs, comme cela a été fait à la cité éducative de Champigny (4 éducateurs et 5 médiateurs). Il faut travailler sur le phénomène de bande avec les enseignants, associations, élu.es. Concernant le harcèlement, ils vont essayer d'étendre ce qui a été fait à Créteil : traquer sur le net ce qui a trait au harcèlement.

Déroulé de l'ordre du jour :

1) Bilan de la rentrée scolaire dans le premier degré :

Variation du constat de rentrée 2020/2021 : - 3 271 pour 101 ETP supplémentaires.

Grande baisse d'effectif non prévue dans le premier degré malgré des constructions dans un certain nombre de communes. 505 postes ont été donnés sur les classes dédoublées.

Malgré cela le ressenti est que les conditions de travail se dégradent.

Vote du bilan : 0 pour ; 12 contre ; 4 abstentions ; 1 pas part au vote

2) Bilan de la rentrée scolaire dans le second degré :

OS : en faisant la somme des documents envoyés on arrive à 500 élèves de plus et non une baisse démographique comme annoncé sur la diapositive.

Les établissements non REP/REP+ des villes de Ivry, Vitry, Choisy, Champigny, Villeneuve-Saint-Georges ... pâtissent de la disparition de la catégorie 3, ces établissements qui pourtant accueillent un public mixte.

Vote du bilan : 2 pour ; 12 contre ; 2 abstentions

3) Désignation des délégués départementaux de l'éducation nationale :

Après une présentation des candidatures, celles-ci sont passées au vote : pour : Unanimité

4) IRL

Les communes ont pour obligation de mettre un logement convenable aux instituteurs qui en font la demande ou, à défaut de pouvoir leur en fournir un, de leur verser une indemnité représentative de logement (IRL). Celle-ci est de 220,64€ depuis dix ans !

Contre : 12 ; Abs : 2 ; pour : 4

Alors que se déroulait le CDEN, à 17h30 les autorités municipales de Valenton ont interdit aux secrétaires départementaux du SNUipp du SNES et de la CGT Educ'action 94 d'assister à la réunion concernant la cité éducative. En fin de séance, le Comité Départemental de l'Education National, a adopté un vœu voté par tous les représentants des personnels et des parents présents (FSU, FO, CGT, UNSE et FCPE) : « *Le CDEN proteste contre l'interdiction faite à des enseignants représentants syndicaux d'accéder à la réunion d'information organisée par le maire de Valenton ce mardi 16 novembre en direction des enseignants de la ville, concernant la mise en place d'une cité éducative. Il réaffirme la légitimité des représentants du personnel désignés par le vote de leurs collègues et mandatés par eux pour les représenter.* »

Fin : 19 h 20